

fiée, terrain ou autre propriété de la province, dont elles pourraient avoir besoin, y compris notre service aérien au complet. Pour ce qui est du personnel, j'offre aussi maintenant l'usage de nos six cliniques de tuberculeux comprenant des médecins et des techniciens spécialisés et compétents qui peuvent rendre de très grands services en aidant à l'inspection médicale appropriée des volontaires de l'armée canadienne. Les services de tous les départements du gouvernement sont à votre disposition.

M. F. Hepburn.

Vient ensuite une communication du premier ministre de l'Île du Prince-Edouard:

Charlottetown (I. du P.-E.),  
6 septembre 1939.

Le gouvernement et la population de l'Île du Prince-Edouard tiennent à donner au Gouvernement et au Parlement fédéraux l'assurance de leur plus entière collaboration dans toutes les mesures prises pour assurer la défense du Canada ou pour appuyer la cause de la Grande-Bretagne et de ses alliés.

Thane A. Campbell.

Le même jour venait du premier ministre de la Nouvelle-Ecosse la communication suivante:

Halifax (N.-E.), le 6 sept. 1939.

A une réunion du cabinet de la Nouvelle-Ecosse tenue aujourd'hui, j'ai été autorisé à vous envoyer le message suivant. Se réunissant aujourd'hui dans une ville et une province dont la participation à des hauts faits militaires de l'Empire figure souvent dans l'histoire, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse désire exprimer sa loyauté envers la Couronne et garantir son appui inaltérable au Gouvernement du Canada dans toutes les mesures que ce Gouvernement pourra prendre pour appuyer la mère patrie dans la crise actuelle. Tout ce que nous pouvons faire en tant que gouvernement ou individuellement sera fait avec joie. J'ai été grandement encouragé par les offres de service de gens de toutes classes de la province et j'ai confiance que la réponse des Néo-Ecossais à toutes les demandes qui leur seront adressées sera spontanée et généreuse.

A. L. Macdonald.

La communication suivante nous venait le même jour du Nouveau-Brunswick:

Fredericton (N.-B.), le 6 sept. 1939.

A sa première réunion depuis l'existence d'un état de guerre englobant l'Empire, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a affirmé aujourd'hui son désir de prêter toute l'aide possible à votre Gouvernement dans sa détermination de collaborer avec la Grande-Bretagne au cours de la lutte dans laquelle elle est actuellement engagée. Je désire vous assurer de la volonté des membres de mon cabinet de prêter main forte de toute manière jugée désirable ou appropriée par ceux qui dirigent actuellement les efforts de notre Dominion.

A. A. Dysart.

La dernière communication, reçue aujourd'hui, vient du premier ministre de l'Alberta:

Cabinet du premier ministre  
Alberta,

Edmonton, le 6 sept. 1939.

Mon cher premier ministre,

Etant donnée la crise actuelle à laquelle font face le Canada et l'Empire, je me rends

compte de la grave responsabilité qui vous incombe en tant que premier ministre du Canada. Puis-je vous adresser mes salutations personnelles et vous assurer que nous, en tant que gouvernement, sommes prêts à collaborer avec vous dans toutes les mesures nécessaires et les choses que réclame le contrôle approprié des conditions actuellement existantes.

Nous nous rendons tous compte que malheureusement de nombreuses irrégularités suivent la déclaration de la guerre. Elles nécessitent une prompt intervention de la part des gouvernements afin d'empêcher une accumulation de désordre et de chaos, particulièrement dans la vente des aliments et autres denrées, et afin de protéger notre peuple contre un système pernicieux de profits excessifs qui augmenterait les souffrances occasionnées par la guerre.

D'après les rapports des journaux nous comprenons que votre gouvernement a nommé ou est sur le point de nommer une commission régissant les prix, dans le but d'empêcher les bénéfices excessifs. Nous nous demandons quand cette commission commencera à fonctionner.

Nous ne savons pas ce qui se passe dans l'Est du Canada à ce sujet, mais nous constatons que dans l'Ouest les prix de certaines denrées principales augmentent beaucoup plus rapidement que les prix des matières premières dont on se sert pour les fabriquer.

Par exemple le prix de la farine est passé de \$4.90 le baril à \$6.75 la semaine dernière, tandis que le prix du blé a augmenté de 55¢, le boisseau à 70¢. Au prix actuel du blé, la farine n'aurait dû augmenter que très peu, si elle devait augmenter.

Il est probable qu'il en sera de même pour le sucre, une autre denrée principale. Nous croyons que des mesures définies devraient être prises immédiatement. En vertu de la loi provinciale concernant le ministère de commerce et de l'industrie, nous avons le pouvoir de nommer une commission des écarts de prix. Nous sommes d'avis qu'elle devrait être établie immédiatement afin d'empêcher la situation de s'aggraver. En conséquence, nous désirons vivement savoir le plus tôt possible ce qu'entend faire votre commission de la régulation des prix?

Vous comprendrez, je l'espère, l'intérêt que nous portons à cette question, et notre désir sincère de collaborer avec vous par tous les moyens dans la grande calamité qui a frappé notre nation.

Bien sincèrement à vous,

William Aberhart,

Premier ministre de la province de l'Alberta.

Ces communications indiquent bien clairement, je crois, quels sont les sentiments du peuple canadien relativement à la situation qui affronte ce pays et le monde aujourd'hui. Elles manifestent un désir de collaborer énergiquement et efficacement. J'ai également reçu un grand nombre de communications de diverses organisations qui offrent leur concours. Je ne peux pas les lire, mais je voudrais remercier les organisations intéressées et donner une liste de celles qui ont offert leurs services au Gouvernement de la manière qu'elles espéraient pouvoir se rendre utiles.

1. Association nationale
- Associations d'anciens combattants, hommes et femmes.
- Congrès pancanadien du travail.